

**COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL  
EN DATE DU 19 Janvier 2011**

L'an deux mille onze, le 19 Janvier, à 20 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, à la mairie, sous la présidence de Monsieur LHERMEROULT Patrick, Maire.

Etaient présents : LHERMEROULT Patrick, Maire  
ROCREE Roselyne, QUERUEL Jean-Pierre, Adjoint  
DEPAUW Dominique, BOUCHER Francis  
PEREIRA Laurence, ALLORGE Hervé, DUHAMEL Agnès,

Etait absente excusée : DELPORTE Camille qui donne pouvoir à Monsieur BOUCHER  
Secrétaire de Séance : Monsieur ALLORGE

**1. Syndicat Intercommunal du Transport Scolaire (SITS) :**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il doit donner son accord ou non sur les statuts approuvés lors de leur dernière réunion en décembre 2010.

Monsieur le Maire laisse la parole à Madame PEREIRA, membre de la commission SITS, Les Statuts ont été renouvelés tel qu'ils étaient en 2010 et ce pour une durée de 2 ans et demi, soit jusqu'au 15 juillet 2013. Le mode de calcul pour la participation des communes n'a donc pas changé.

Monsieur le Maire demande pourquoi avoir choisi le terme en cours d'année. La raison est que le syndicat suit le rythme scolaire.

Madame PEREIRA, précise que le syndicat regroupe 10 communes qu'il a été créé en 1997 et renouvelé en 2004.

La commune d'Aviron est susceptible d'être desservie dans les années à venir par les transports urbains d'Evreux.

**Le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour la reconduction des Statuts.**

**2. Amendes de Police :**

Monsieur le Maire rappelle qu'en 2010, le conseil avait réfléchi sur la sécurité dans le village, et propose de mettre en œuvre cette réflexion en déposant un dossier de demande de subvention, au titre des amendes de police auprès du Conseil Général et ce avant le 31 Janvier 2011.

**Le Conseil Municipal donne son accord.**

Une proposition est faite sur l'installation de panneaux indicateurs de vitesse, qui agiraient de façon morale sur le conducteur. Plusieurs possibilités pour ces panneaux sont envisageables :

- Alimentation de ces panneaux : soit par un Branchement électrique, soit de façon solaire.
- Ils peuvent être fixés sur mat ou sur candélabre.

L'appareil prenant la vitesse sur une distance de 100 mètres, il faut donc les installer dans l'agglomération et non à l'entrée du village.

La commune a actuellement deux devis en main et va contacter une société pour qu'elle vienne sur place et réaliser un devis.

Une autre réflexion est amenée sur un moyen de faire ralentir les gens rue de la Mairie au niveau de l'école, de la salle des fêtes et de la Mairie. Après plusieurs propositions, la commission travaux va y réfléchir et demander des devis qui seront inclus dans la demande de subvention.

### **3. Commission d'Appel d'Offres :**

Monsieur le Maire informe l'ensemble du Conseil qu'il faut créer une commission d'appel d'offre dans le cadre des marchés publics (Ex : le PLU qui est en cours) afin de gérer les dossiers de candidature et d'attribuer les marchés.

Monsieur le Maire est le président de cette commission et elle doit être composée de 3 membres titulaires et de trois suppléants. Après discussion voici la liste des membres de la commission :

Membres titulaires :  
Jean-Pierre QUERUEL  
Hervé ALLORGE  
Roselyne ROCREE

Membres suppléants :  
Agnès DUHAMEL  
Francis BOUCHER  
Dominique DEPAUW

### **4. PLU :**

Monsieur le Maire informe le conseil que la convention entre les trois communes à été signé la semaine dernière, le Mercredi 12 Janvier 2011, la Commune du Troncq a été nommée commune pilote.

Le cahier des charges a été réalisé et le cabinet devrait être choisi pour la fin du mois de Mars.

### **5. Le SAGE ITON :**

Monsieur Le Maire informe l'ensemble du Conseil, qu'il doit donner un avis sur le projet du SAGE (Schéma d'aménagement et de la Gestion de l'Eau) de l'ITON, car la commune de Bérengenville la Campagne fait partie des communes du bassin versant.

Ce schéma entre dans le cadre du programme 2010-2015 de la loi sur l'eau.

Une commission a été créée pour permettre la réalisation de ce SAGE et a pour but de protéger la ressource en eau et de lutter contre les inondations et les eaux de ruissellement en maîtrisant l'agriculture et l'urbanisation.

Une fois le 5 Février 2011 passé, date limite pour que l'ensemble des communes concernées donnent leur avis, une enquête publique sera réalisée pour toucher et informer l'ensemble de la population.

Une fois le projet validé les communes auront 3 ans pour que leurs documents d'urbanisme soient conformes au SAGE.

**Le Conseil Municipal donne à l'unanimité un avis favorable au projet.**

### **6. Questions Divers :**

Monsieur le Maire demande aux conseillers s'ils ont réfléchi à l'aménagement de la Mairie. La commission travaux propose de faire venir un entrepreneur pour voir les possibilités par rapport à l'existant.

Madame Rocrée demande si une personne veut bien venir compléter l'équipe qui s'occupe du fleurissement de la commune. Après réflexion il est envisagé que le fleurissement soit rattaché à la commission travaux.

Madame Rocrée précise que les activités du RAM (Relais d'Assistante Maternelle) reprennent le Jeudi 3 Février. Le RAM est géré par Madame Lemercier.

Au niveau de la Salle des fêtes, il est rappelé à la commission travaux qu'un cahier regroupant l'ensemble des remarques après une location est à leur disposition pour voir les travaux et/ou réparations à effectuer.

Madame Rocrée demande s'il est possible de demander à la personne qui réalise le ménage de la mairie de venir faire le ménage à la salle des fêtes après une manifestation organisée par la commune. Le conseil est d'accord et va étudier les besoins au niveau du matériel d'entretien.

Monsieur Allorge informe que les jeux seront installés le lundi 24 Janvier dans la cours de l'école. Le retard est dû aux conditions climatiques.

Monsieur Queruel précise que le bois est toujours en vente et que l'information a été oubliée dans le « votre mairie en direct ».

Séance levée à 22H30.

Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire, Patrick LHERMEROULT.

Patrick LHERMEROULT	Roselyne ROCREE	Jean-Pierre QUERUEL
Laurence PEREIRA	Agnès DUHAMEL	Camille DELPORTE pouvoir à Monsieur BOUCHER
Francis BOUCHER	Dominique DEPAUW	Hervé ALLORGE